



Les abrégés de recherche RISQ

Récidivistes de l'alcool au volant Qui sont-ils et comment peut-on les traiter efficacement ?

La conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool (CFA) représente la principale cause de décès criminel au Canada. Pour faire face à cette réalité, ici, comme ailleurs, diverses sanctions et interventions ont été mises en place. Or, si le nombre de décès global sur la route a connu une forte baisse au cours des dernières années dans les pays industrialisés, les récidivistes de l'alcool au volant apparaissent insensibles aux démarches de prévention et d'intervention d'ordre général. L'auteur de cet article s'intéresse à ce phénomène.

Bergeron, J. (2010). Profil des récidivistes de l'alcool au volant et efficacité des principales sanctions et interventions qui leur sont destinées. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 63(4), 435-444.

Fondements

La perception populaire à l'égard des récidivistes oscille entre le statut de criminels et de malades qu'il faut traiter. La majorité des principaux concernés, eux, se voient d'abord et avant tout comme étant victimes de malchance et du système judiciaire. Entre ces multiples interprétations, les sanctions et interventions mises en place apparaissent peu profitables, puisque certains parviennent à cumuler jusqu'à dix ou douze arrestations en état d'ivresse. De fait, les infractions associées à la conduite avec facultés affaiblies représentent 90 % des infractions au Code criminel reliées à la conduite d'un véhicule routier. La majorité de ces interventions sont le fait de récidivistes.

Objectifs et méthodologie

L'objectif de cet article est de présenter les enjeux sociaux liés à la conduite avec les facultés affaiblies, le profil des récidivistes et des interventions visant à prévenir la récidive. Il repose sur la comparaison entre trois groupes de clients masculins d'un important centre de réadaptation en dépendance. Le premier de ces groupes est composé de 349 personnes ayant déjà été condamnées une fois pour conduite en état d'ivresse, le second de 387 récidivistes et le dernier des quelque 1 500 clients du centre n'ayant jamais été condamnés pour conduite avec facultés affaiblies. Il repose également sur la recension des principaux écrits scientifiques produits en lien avec cette question au cours de la dernière décennie.

Faits saillants

- Bien qu'il s'agisse d'une population hétérogène, regroupant des gens de tous les âges et de tous les horizons, la très grande majorité des récidivistes sont des hommes. Les deux tiers d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans. Par ailleurs, s'ils sont plus nombreux en chiffre d'absolu dans les grandes agglomérations urbaines, les récidivistes sont jusqu'à trois fois plus présents dans certaines régions éloignées, dont l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec ainsi que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Ils sont en outre moins scolarisés que l'ensemble de la population et peu nombreux à disposer d'un emploi à temps plein. Le tiers d'entre eux sont d'ailleurs bénéficiaires de l'aide sociale.
- *A contrario*, une plus grande proportion de récidivistes sont divorcés, vivent seuls et ont moins d'amis intimes. Ils sont aussi plus nombreux à présenter des problèmes de santé tant physique que psychologique. Près de la moitié d'entre eux ont de plus fait l'objet d'une inculpation pour au moins une autre infraction majeure au Code de la route (excès de vitesse, conduite dangereuse, etc.), ou même ont été arrêtés et inculpés pour des délits reliés ou non à la conduite en état d'ébriété (voies de fait, négligence criminelle, etc.).
- Les récidivistes présentent un profil de consommation très différent des autres clients des centres de réadaptation en dépendance et de ceux qui en sont à leur première offense. Pour la majorité d'entre eux, l'alcool est la principale substance consommée. Ils consomment très peu de drogues et rares sont ceux qui ont déjà consommé plus d'une drogue à la fois. Ils sont en outre nombreux à reconnaître avoir un problème de consommation et 70 % d'entre eux ont été traités en ce sens.

- Au chapitre des programmes d'interventions, la revue de littérature effectuée démontre que la meilleure solution réside dans la combinaison de plusieurs approches ou méthodes. C'est que si, prises isolément, les diverses mesures mises en place présentent une efficacité relative, leur combinaison permet d'obtenir de bons résultats. De façon détaillée :
- les études effectuées sur la question démontrent que les programmes de type éducatif, c'est-à-dire basés sur la transmission de l'information en lien avec les effets de l'alcool sur la conduite, sont relativement inefficaces auprès des récidivistes ;
- la majorité des chercheurs considèrent que la suspension du permis de conduire reste une mesure indispensable, bien que, selon eux, la certitude d'être arrêté et la promptitude de la sanction doivent être plus fortes ;
- l'efficacité des dispositifs d'antidémarrage se limite à la période durant laquelle ils sont installés dans la voiture des contrevenants. Intégrés à un programme général d'intervention, ces dispositifs peuvent cependant inciter les récidivistes à entreprendre ou poursuivre un traitement.

Conclusions

Les chercheurs et les intervenants du secteur de la dépendance sont de plus en plus nombreux à considérer les programmes de traitement de l'alcoolisme comme la meilleure avenue d'intervention auprès des récidivistes de l'alcool au volant. De leur point de vue, c'est en effet l'amalgame de plusieurs mesures qui peut se révéler le plus efficace, notamment des sanctions pénales, des sanctions administratives (révocation de permis, saisie du véhicule, etc.), de même qu'un système d'évaluation et d'orientation vers des programmes appropriés et des services de réadaptation adaptés.

Pour en savoir plus

Bergeron, J., Paquette, L., Paquette, M., Brochu, S., Landry, M., Ménard, J.-M., Nadeau, L., & Thiffault, P. (2006). *Attitudes et opinions des récidivistes d'un délit de conduite avec capacités affaiblies ayant participé à un programme d'encaissement ou à un programme d'utilisation d'un antidémarrage éthylométrique. Rapport final d'une subvention FQRNT / SAAQ / MTQ*. Montréal.

Bergeron, J., Thiffault, P., & Paquette, M. (2005). *Les interventions auprès des récidivistes en matière de conduite avec les capacités affaiblies : une revue de littérature. Étude effectuée dans le cadre d'une recherche subventionnée par le Programme d'action concertée sur la sécurité routière, SAAQ / MTQ*. Montréal.

Fortin, M.-C. (2009). *Prévention de la récidive et non-adhérence aux programmes d'intervention obligatoires chez les contrevenants de la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool* (Thèse de doctorat). Université de Montréal.

Freedman, J., Liossis, P., Schonfeld, C., Sheehan, M., Siskinf, V., & Watson, B. (2005). Self-reported motivations to change and self-efficacy levels for a group of recidivist drink drivers. *Addictive behaviors*, 30(6), 1230-1235.

Mots-clés

- / conduite avec les facultés affaiblies
- / récidivistes
- / politiques d'intervention

Personne-ressource

- / Jacques Bergeron /
- / Professeur associé / Département de psychologie /
- / Université de Montréal /
- / 514 343-5811 / jacques.bergeron@umontreal.ca